

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0057963

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Nelle 6475 Société : A2 0938
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ZADI Jamila
 Date de naissance : 29 12 60
 Adresse : 67, Rue BOU ALA AZHARI app 9 Etage 2
Quartier des Hôpitaux CASABLANCA
 Tél. : 06 64 09 7623 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 18/01/22
 Nom et prénom du malade : Zadi Jamila Age : _____
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Allergie
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/06/22
 Signature de l'adhérent(e) : Zadi Jamila

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/04/22	...		300 DH	Dr Abdelaziz AL-ANANI Professeur de Médecine Pneumo-Allergologue 49 Rue des Hôpitaux Tel: 0522 22 09 03 - CASABLANCA
20/04/22	...		600 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacieur ou du Laboratoire	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES FACULTES CHIZLENE LAHABIBI Docteur en Pharmacie 94, Boulevard Mly Driss 1 ^{er} - Casablanca Tél.: 0522 86 23 01 - Fax.: 0522 86 02 25	18/04/22	436,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

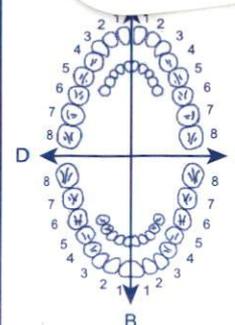
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

...ar la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

...s en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient

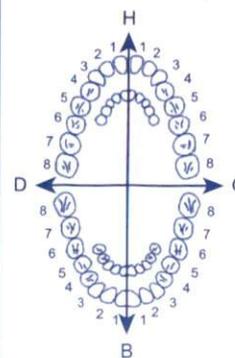
COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
G	
B	

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en pneumologie et allergologie



الدكتور عبد العزيز عيشان

أستاذ جامعي سابقا بكلية الطب

و مستشفى 20 غشت الدار البيضاء

أخصائي في أمراض التنفس والحساسية

الضيق وأمراض الحساسية خاليل الحساسية العلاج المناعي
تشخيص الوظائف التنفسية تشخيص الشخير الإقلاع عن التدخين

Cabinet des explorations pneumologiques et allergologiques

Asthme et Maladies Allergiques tests cutanés Allergologiques

Désensibilisation Explorations Fonctionnelles Respiratoires

Bronchoscopie Thoracoscopie Sevrage tabagique

Casablanca, le :

18/04/2022

ZADI JAMILA

PHARMACIE DES FACULTÉ
CHIZLENE LAHBABI
Boulevard Mly Driss 1^{er} - Casab
Tél. : 0522 86 23 01 - Fax : 0522 86

• AEROMAX

2 pulverisation, soir, pendant 2 mois

• Inexium 20 mg

1 gélule, matin, pendant 2 mois

436.70

صيدلية الكليات
PHARMACIE DES FACULTÉ
CHIZLENE LAHBABI
Docteur en Pharmacie
94, Boulevard Mly Driss 1^{er} - Casablanca
Tél. 0522 86 23 01 - Fax 0522 86 02 20

Dr Abdelaziz AICHANE
Professeur
Pneumo-Allergologie
40, Rue des Hôpitaux
Tél. : 05 22 22 03 03 - CASABLANCA

40 شارع المستشفيات، الطابق الأول، رقم 5 قبالة مصلحة 28 - مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

40, Rue des hôpitaux. 1er étage N°5 en face pavillon 28 - hôpital Ibnou Rochd - Casablanca

الهاتف : 05 22 22 03 03

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en pneumologie-Allergologie

Cabinet des explorations pneumologiques et allergologiques

Asthme et Maladies Allergiques tests cutanés Allergologiques

Désensibilisation Explorations Fonctionnelles Respiratoires

Bronchoscopie Thoracoscopie Sevrage tabagique



الدكتور عبد العزيز عيشان

أستاذ جامعي سابقا بكلية الطب

و مستشفى 20 غشت الدار البيضاء

أخصائي في أمراض التنفس والحساسية

الضيفة و أمراض الحساسية خاليل الحساسية العلاج المناعي
تشخيص الوظائف التنفسية تشخيص الشخير الإقلاع عن التدخين

Casablanca, le :

18/04/2022

Facture

ZADI JAMILA

Acte	QTE	Honoraire
Consultation	1	300,00 Dh
EFR SPIROMETRIE K30	1	600,00 Dh
Total		900,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
neuf cents dirham(s)

Dr Abdelaziz AICHANE
Professeur
Pneumologie-Allergologie
40 - Rue des Hôpitaux
Tél.: 05 22 22 03 03 - CASABLANCA

40. شارع المستشفيات، الطابق الأول، رقم 5 قبالة مصلحة 28 - مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء
40, Rue des hôpitaux. 1er étage N°5 en face pavillon 28 - hôpital Ibnou Rochd - Casablanca

الهاتف : 05 22 22 03 03

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en Pneumologie-Allergologie

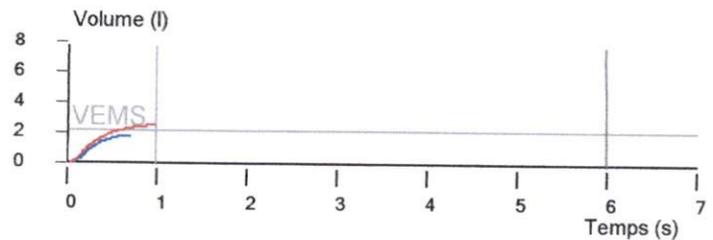
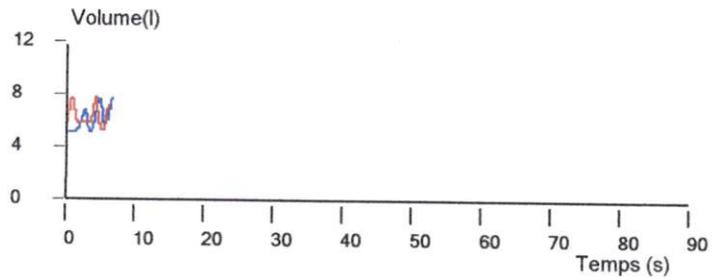
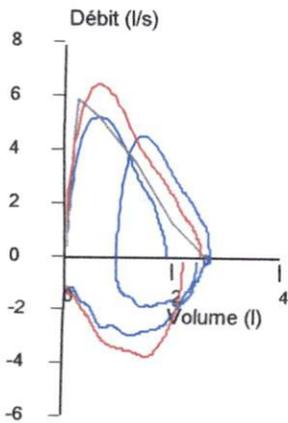
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

40 Rue Hopitaux 1er étage n°5 Tél:0522220303

Date: 18/04/2022 Température ambiante: 23 °C Technicien :
 Temps: 15:22 Pression ambiante: 1013 hPa
 Humidité ambiante : 74 %

Nom : **Jamila Zadi** Taille: 160 cm Age: 58 Ans Date Naissance: 29/12/1963
 ID: **JamZad29121963** Poids: 72 kg Genre: Féminin BMI: 28,1 kg/m²
 Medication:

SPIROMETRIE



Paramètre	Unité	LLN	Ref	ULN	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
CV	l	1,98	2,67	3,36	2,47	93	2,57	96	4	
CI	l		2,16		2,14	99	2,02	94	-6	
VC	l				1,88		2,05		9	
VRE	l		0,82		0,33	41	0,55	67	67	
Paramètre	Unité	LLN	Ref	ULN	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
VEMS	l	1,64	2,27	2,90	1,90	84	2,57	113	35	
CVFex	l	1,98	2,69	3,40	1,90	71	2,57	96	35	
VEMS/CVF	%	67	78	89	100		100		0	
DEP	l/s	4,47	5,95	7,43	5,30	89	6,51	109	23	
DEM25	l/s	0,20	1,34	2,48	2,88	215	2,75	205	-5	
DEM50	l/s	1,82	3,63	5,44	4,89	135	4,79	132	-2	
DEM75	l/s	3,08	5,30	7,52	5,09	96	6,51	123	28	
DEM 25-75	l/s	1,55	2,95	4,35	4,43	150	4,43	150	0	
tex	s				0,8		1,0		25	

Commentaire: Exploration Fonctionnelle Respiratoire Normale

Professeur Abdelaziz AICHANE

Dr Abdelaziz AICHANE
 Professeur
 Pneumologie-Allergologie
 40, Rue des Hôpitaux
 Tél.: 0522220303, CASABLANCA